

Forces de police nationale

Un mini bilan sur la criminalité

SNN

Libreville/Gabon

ROMPRE avec un passé qui faisait des forces de police nationale un corps non communicant : tel est l'objectif principal que s'est assigné la première autorité en charge de la sécurité nationale, le général de brigade, Clotaire Thierry Oye Zue. Et c'est pour coller à cette nouvelle exigence que le chef d'état-major d'investigation judiciaire, le lieutenant Arnaud Sandri Nombo ainsi que le directeur central de la lutte anti-drogue, le lieutenant-colonel Jean-Claude Essandji et le préfet de police adjoint assurant l'intérim du préfet, le lieutenant-colonel Alain Djibril Iba-ba, se sont retrouvés hier face à la presse dans les locaux du commandement en chef de la police. But de cette rencontre marquant par la même occasion le début d'une longue série : présenter aux hommes et femmes des médias le travail accompli en termes de statistiques par ces trois départements sur la période allant de mai à juin 2015 afin de permettre, au final, une évaluation des



Photo : SNN

Les principaux intervenants dont le lieutenant colonel, chef d'état-major d'investigation judiciaire, Arnaud Sandri Nombo (milieu). Photo de droite : Une vue des représentants des médias présents à la rencontre avec les gradés de la police.



Photo : SNN

progrès enregistrés au sein desdits services et rendre plus visibles leurs activités. D'entrée de jeu, le lieutenant-colonel Arnaud Sandri Nombo a précisé les missions de son département. Selon lui, "l'état-major d'investigation judiciaire, communément appelée police judiciaire ou PJ, est une unité des forces de police nationale chargée de lutter contre les formes les plus dangereuses de criminalité, sur toute l'étendue du territoire national. Les mœurs, les vols, les escroqueries, les détournements de fonds publics et privés, prise d'otage, blanchiment d'argent, terrorisme, finan-

cement du terrorisme, trafic des êtres humains sont quelques exemples spécifiques qui font le lot au quotidien de l'état-major d'investigation judiciaire", a-t-il dit, peu avant de dresser un mini-bilan des statistiques de la criminalité durant la période ciblée.

A ce sujet, les chiffres communiqués ont été regroupés en quatre catégories en fonction de leurs caractéristiques, à savoir les différents crimes et délits que sont : les atteintes aux personnes qui représentent 33% de la criminalité globale, les atteintes aux biens (50%), les infractions éco-

nomiques et financières (16%), etc. S'agissant notamment des cas de vols de véhicules, le lieutenant-colonel Arnaud Sandri Nombo a révélé que "76 véhicules ont été déclarés volés, 36 ont été retrouvés, soit un taux d'élucidation de 25,36%". Et de façon générale, le taux d'élucidation de la police judiciaire se chiffre à 41% ailleurs, a déclaré le chef de la PJ. Suivant le même schéma, le directeur central de la lutte anti-drogue, le lieutenant-colonel Jean-Claude Essandji a également fourni les données relevant des activités de ses services. Selon lesquelles on a

pu relever, entre autres, qu'au niveau des interpellations, 123 individus en ont été l'objet dont 96 hommes, 16 femmes et 16 mineurs. Les types de drogues rencontrés dans les circuits des trafiquants sont le cannabis, l'héroïne et la cocaïne. Selon Jean-Claude Essandji, il est important de retenir que l'unité de lutte anti-drogue "progresses en dents de scie par la spécificité des drogues. Et que pour 2015, les saisies de cannabis et d'héroïne sont en nette élévation par rapport à 2014. Par contre celle de cocaïne ont régressé de 28,02% en 2015 sur celles de 2014".

L'essentiel du bilan statistique des préfectures de police, présenté par le responsable de l'unité, a notamment démonté que "durant le mois de mai 2015, nous avons reçu plus de 300 plaintes et nous avons réussi à mettre la main sur 61 présumés auteurs de vols, d'abus de confiance, escroquerie etc.", a indiqué le lieutenant-colonel Alain Djibril Iba-Ba. Ce qui conduit de façon globale vers une légère baisse sur les délits routiers, pendant que les contraventions restent en hausse et les accidents connaissent quant à eux une baisse de l'ordre de 1,3%.

L'échange qui s'en est suivi avec les journalistes a permis aux trois responsables de départements d'éclairer au mieux l'opinion.

Soulignons que dans leur nouvelle dynamique d'ouverture au public, les forces de police nationale comptent également sur la participation de tous. Pour ce faire, elles mettent à la disposition des populations le numéro 01-76-34-54 pour d'éventuels cas d'infractions signalés ou toute autre information utile.

Musique

" PCA " à l'Onu : l'heure de la consécration

OTEMBE-NGUEMA

Libreville/Gabon

Pierre-Claver Akendengue était parmi les invités de marque à l'inauguration d'une exposition, le 30 juin dernier, au siège de l'Organisation des Nations-unies (Onu), à New-York.



Photo : DR

Pierre-Claver Akendengue honoré par l'Onu, une fierté pour le Gabon.

SAM Kahamba, président de la 69e session de l'Assemblée générale de des Nations-unies, a organisé le 30 juin dernier une rencontre culturelle associant peinture, sculpture, papier mâché, ainsi que des fleurs séchées et parfumées. Ce rendez-vous était placé sous le thème "le pouvoir transformateur de l'art". Y ont pris part, le secrétaire général de l'Onu, la secrétaire générale adjointe à la Communication et à l'Information, ainsi que le commissaire de l'exposition. Cet événement s'est inscrit dans le cadre des manifestations organisées pour la campagne "2015, année d'action mondiale pour les peuples et la planète".

Ce sont en tout seize icônes de la culture mondiale portraitureés par l'artiste Fabrizio Ruggiero qui étaient en vedette au cours de cette exposition d'art. Parmi eux, le poète-musicien gabonais Pierre-Claver Akendengue

(PCA) dont les paroles tirées de la musique du pays natal ont été appréciées par les participants à cette fête culturelle. Lors de sa prestation, PCA était accompagné de l'orchestre "symphonique" de la ville de New-York.

Tout là haut au sommet de l'Onu, Pierre-Claver Akendengue s'est mis à chanter, il s'est mis à crier "Déminer la femme, déminer la Terre, déminer le Monde, déminer l'Enfance, déminer l'Afrique, déminer...". Plus juste dans le ton, plus vrai dans le vers, plus talentueux dans la musique, c'était un honneur de savoir que le Gabon dispose des virtuoses qui jouent de manière à se faire valoir eux-mêmes aux dépens des liberticides et qui sont reconnus par le monde entier jusqu'à être parmi les seize icônes de la culture mondiale. La chanson l'a ouvert au monde. Il a

pris la parole pour solder la dette qu'il a vis-à-vis de ceux qui, vivant la même histoire que lui, n'ont pas le privilège de la parole. Cet honneur devra être partagé par tous. Le pays ne doit pas demeurer insensible à cet hommage. Loin s'en faut.

Il faut dire que l'invitation faite au "PCA" de la musique gabonaise à prendre part à l'exposition de l'Onu, confirme la consécration d'une œuvre immense. Elle intervient après la remise, par l'ambassadeur de France, le 18 mai 2011, à la résidence de France, des insignes de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur à l'intéressé. Car sa musique est si profonde qu'il sonde les cœurs et révèle en chacun le meilleur de l'homme : la fraternité, la charité et l'amour. Dans sa discographie qui compte vingt et un albums et un

single, on note des musiques de toutes sortes : profane, d'exaltation de la vie, d'appel, de travail, de réjouissance, du chagrin devant la mort, d'initiation, etc.

Ce musicien émérite a toujours su interpeller sa société, en traduisant les nombreux problèmes sociopolitiques qui ne cessent de secouer le pays et le continent.

Sa passion est de revisiter les musiques ancestrales d'essence sacrée, en leur donnant une nouvelle opportunité d'exister.

Pierre-Claver Akendengue compte parmi les artistes gabonais les plus connus et sans doute les plus primés. Son second album "Africa obota" (l'Afrique mère), une ode à l'unité africaine, a remporté le Prix de la jeune chanson francophone au Midem de Cannes 1976 et le Prix de la meilleure musique de film au Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) en 1985.

Ancien élève du Petit conservatoire de la chanson française de Mireille, il s'est longtemps produit en France et a joué un rôle fondamental dans la diffusion de la musique et de la culture africaine dans le monde. Enfin, son album "Lambarena" réalisé avec Hugues de Courson illustre notamment l'alliage de

deux cultures - les cultures gabonaise et française -, à travers deux formes musicales a priori étrangères l'une à l'autre. Pourtant, ainsi qu'il le dit lui-même, les deux cohabitent en lui, mais ne s'assimilent pas. Et la chanson est le mode privilégié de l'expression de l'identité culturelle. Elle porte plus vite et plus loin la langue et la culture.

Chanteur engagé, l'invitation de Pierre-Claver Akendengue à l'Onu n'est pas le fait du hasard. Il a maintes fois montré dans ses chansons sa capacité à s'indigner de tout ce qui est infâme. Parce que l'artiste, en tant que leader d'opinion, doit être un ferment de la contestation positive, celle qui tire une société vers le haut.

